



POLITIQUE DE L'ARBRE DE SAINT-CAMILLE

Village ami des arbres

Municipalité du Canton de Saint-Camille





Vue du lac Watopéka à Saint-Camille

Table des matières

- 1. Mot du maire..... 3
- 2. Préambule..... 3
- 3. Les services écosystémiques de l'arbre 4
- 4. Portrait de la situation..... 5
- 5. Plan d'action de la politique de l'arbre..... 6

- Orientation 1: Favoriser la plantation..... 6
 - Objectif 1: Maintenir des investissements récurrents pour la plantation d'arbres..... 7
 - Objectif 2: Favoriser la plantation de certaines espèces. 7

- Orientation 2: Protéger et mettre en valeur les arbres déjà en terre..... 7
 - Objectif 3: Reconnaître la valeur paysagère des arbres matures au sein de l'ensemble architectural du coeur du village..... 7
 - Objectif 4: Encourager la mise sur pied d'activités de découverte du patrimoine forestier et des écosystèmes sensibles 7

- Orientation 3: Sensibiliser, éduquer et favoriser la participation citoyenne..... 7
 - Objectif 5: Soutenir et encourager la participation de la société civile..... 7
 - Objectif 6: Offrir des documents de vulgarisation sur les bonnes pratiques de plantation et d'entretien des arbres..... 8



1. MOT DU MAIRE

La municipalité de Saint-Camille est une communauté rurale et agricole qui démontre une capacité hors du commun pour se mobiliser et agir sur son développement. Comme les arbres qui prennent du temps avant d'atteindre leur pleine maturité, Saint-Camille jouit aujourd'hui de très nombreuses années d'efforts pour le développement de son milieu de vie.

Par cette politique de l'arbre, la municipalité de Saint-Camille souhaite se doter d'un outil de vision et de planification pour mettre en valeur ces éléments centraux de ses paysages : les arbres et la forêt. Ainsi, la mise en place d'une politique de l'arbre et la prise de mesures concrètes aujourd'hui permettra de léguer aux générations futures un patrimoine inestimable et un reflet de ce que nous sommes maintenant.

Bien que plusieurs actions d'amélioration

paysagère et du couvert forestier soient déjà entreprises à Saint-Camille, l'élaboration d'une politique de l'arbre vient cristalliser ses efforts pour reconnaître le legs de nos prédécesseurs, mais aussi établir les orientations futures qui assureront une continuité avec cet héritage.

Cette politique de l'arbre, adoptée en décembre 2016, est l'aboutissement d'une réflexion conjointe entre les citoyens et les élus et s'inscrit dans un cadre de développement durable, l'agenda local 21 de la MRC des Sources, qui s'arrime aux autres planifications et politiques de la municipalité. Sa concrétisation en fait un outil qui contribuera au développement d'un milieu de vie sain et de qualité pour tous les résidents.

Benoit Bourassa, maire

2. PRÉAMBULE

« La paroisse de Saint-Camille paraît agréablement sise sur d'immenses plateaux de verdure. L'horizon s'en rapproche sous des couleurs diverses et des formes variées. En certains endroits on voit des montagnes où alternent des ceintures d'arbres et des champs en culture. Ailleurs c'est l'ondoyante forêt. Les bois sont l'érable, l'orme, le merisier, le tilleul, le hêtre, le frêne et le pin. Le sapin, la pruche et l'épinette dominant dans les endroits bas et humides.

Le village repose sur un plateau légèrement arrondi. Les vallons qui l'entourent alimentent d'un côté un petit ruisseau, de l'autre, La Madeleine, une petite rivière. Remarquons que la nature, ici, est tout entière aux défricheurs. Elle n'offre rien aux muses. Point de nappes d'eau tranquilles où les astres et l'azur se mirent, point de vagues écumantes. En revanche vous avez les brises de l'est, le bruissement des arbres feuillus, le léger murmure des rivières et des ruisseaux. »

La paroisse de Saint-Camille, L'abbé L.-A. Lévêque, 1908

Le village s'implique depuis très longtemps dans des actions d'embellissement. Dès 1984, la Féerie des fleurs et le comité d'embellissement faisaient leur apparition pour la préservation de notre environnement horticole et paysager. Adhérant aux Fleurons du Québec, c'est tout le village qui en apprécie les retombées sur les plans social (santé, bien-être, fierté), économique (attractivité du

Le patrimoine arboricole fait partie de la signature du village et de son histoire. Le couvert forestier recouvre 60% du territoire et les paysages agricoles dont il fait partie prenante révèlent l'utilisation du territoire et sa principale économie.

territoire) et environnemental (verdissement urbain). Sur le plan touristique, les retombées touchent l'amélioration du paysage et la hausse de la fréquentation touristique, dont la beauté du village n'est pas étrangère.

Le patrimoine arboricole fait partie de la signature du village et de son histoire. Le couvert forestier recouvre 60 % du territoire et les paysages agricoles, dont il fait partie prenante, révèlent l'utilisation du territoire et sa principale économie. Au village particulièrement, les arbres matures sont indissociables du patrimoine bâti du village. Véritable legs des bâtisseurs de la communauté, ce patrimoine et ces paysages sont une invitation à conserver et mettre en valeur ces aspects identitaires forts à Saint-Camille.

La récente sélection de la candidature de Saint-Camille au programme Ma rue, mes arbres TD d'Arbres Canada avec son projet *Village ami des arbres* représente une

occasion exceptionnelle pour la municipalité d'agir concrètement sur ce patrimoine et de se doter d'une vision de développement en regard de cette richesse collective.

La mise en place d'une politique de l'arbre démontre l'implication et l'importance qu'accorde la municipalité à cette richesse. La collaboration de tous les acteurs de la communauté sera nécessaire dans le but de mettre en valeur et de bonifier notre patrimoine forestier.

La politique de l'arbre de Saint-Camille poursuivra ainsi les trois orientations suivantes :

- Favoriser la plantation et l'amélioration paysagère ;
- Protéger et mettre en valeur les arbres déjà en terre ;
- Sensibiliser, éduquer et favoriser la participation citoyenne.

3. LES SERVICES ÉCOSYS-TÉMIQUES DE L'ARBRE

On définit généralement les services écosystémiques, ou services écologiques, les bénéfices que les humains retirent des écosystèmes. Plusieurs recherches tendent à démontrer la valeur économique de ces services. Quand on s'attarde à l'arbre, ces services rendus sont nombreux et appréciables. Voici les principaux :

L'ARBRE :

APPORTS ÉCOLOGIQUES :

- Participe à la qualité de l'air, en produisant de l'oxygène, en diminuant la quantité de CO2, des particules fines, en plus de neutraliser de nombreux polluants atmosphériques ;
- Diminue l'érosion des berges et stabilise des terrains en fortes pentes ;
- Diminue et filtre le ruissellement des eaux de surface ;
- Procure un effet «brise-vent» ;
- Participe à la préservation de la faune (habitat et ressources alimentaires).
- Réduie les îlots de chaleur et crée des milieux ombragés pour la qualité de vie des résidants en période estivale ;

APPORTS URBAINS ET SOCIAUX :

- Diminue le bruit ambiant et la réflexion lumineuse ;
- Embellie notre paysage, notamment aux abords des voies de circulation ;
- Contribue à la socialisation et à la réduction du stress ;
- Favorise la préservation de l'intimité entre les propriétés ;
- Sensibilise au respect de la nature et de l'environnement et nourrit l'inspiration ;
- Participe à l'identité d'un secteur et au renforcement du sentiment d'appartenance au milieu de vie.
- Témoigne, par son âge ou son emplacement, du patrimoine et de l'identité culturelle et historique de la municipalité.

APPORTS ÉCONOMIQUES :

- Diminue les frais de chauffage de 10% à 15% en protégeant les immeubles des vents froids ;
- Diminue les frais de climatisation de 25% à 50% en créant de l'ombre sur les propriétés.
- Donne de la valeur aux propriétés



Le sentier familial de Saint-Camille, un accès privilégié au patrimoine forestier



Les arbres, un élément majeur de la signature architecturale du village.

4. PORTRAIT DE LA SITUATION

En 2016, la municipalité mandatait l'entreprise *Le Monde des Arbres* pour réaliser un inventaire et un diagnostic arboricole afin de faciliter la prise de décisions et d'interventions dans le cadre du projet *Village ami des arbres*. Dans ce portrait, le village a été découpé en différentes zones (cœur villageois, périmètre urbain, entrées de village, routes principales) qui, chacune, présentait une situation différente et commandait des actions particulières.

Dans le cœur villageois, on remarquait la présence des arbres matures, une composante importante de la signature architecturale du village. Malheureusement, plusieurs de ces arbres sont en difficulté dû à des changements à leur environnement

au fil du temps (pavage, modification du drainage, sels de déglacage). Le projet *Village ami des arbres* aura permis un important projet de plantation d'espèces adaptées à ce nouvel environnement. L'enlèvement de plusieurs souches a également permis de retrouver l'accès à plusieurs sites et ainsi profiter des meilleurs sites de plantation.

Dans le périmètre urbain, on constatait la très forte présence de sites aménagés. Dans ce contexte, la sensibilisation pour l'entretien est particulièrement adaptée comme action en plus d'offrir, de façon récurrente, des activités promotionnelles et de donation d'arbres pour stimuler l'engagement de la population.

Pour les entrées de villages, caractérisées par une transition abrupte entre deux limites de vitesse, de même qu'une transition entre l'utilisation agricole du territoire et l'utilisation résidentielle de celui-ci, on souhaite créer un contraste important à cet endroit dans le but de favoriser le respect des limites de vitesse et la sécurité au village. Le projet *Village ami des arbres* aura permis la plantation d'arbres avec l'objectif de créer ce paysage visuellement agréable et qui favorisera le ralentissement des automobilistes.

En campagne, la forêt et les boisés sont très présents dans les paysages de Saint-Camille alors que près de 60 % du territoire est

occupé par la forêt. Permettant des activités économiques d'importance (foresterie, chasse, érablières, cueillettes sauvages) en plus d'offrir les services écologiques mentionnés plus haut, la réflexion est à poursuivre avec les acteurs locaux sur les actions qui permettront une meilleure gestion de la ressource et la mise en oeuvre d'actions destinées à multiplier les bienfaits des arbres.

Afin de s'assurer la poursuite de ces actions et leur portée sur l'ensemble du territoire de la municipalité, la présente Politique de l'arbre vise les trois orientations suivantes :

- Favoriser la plantation
- Protéger et mettre en valeur les arbres déjà en terre
- Sensibiliser, éduquer et favoriser la participation citoyenne.



5. PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE DE L'ARBRE

Orientation 1: Favoriser la plantation

La municipalité de Saint-Camille tient à favoriser la plantation d'arbres dans le périmètre urbain du village et en campagne en soutenant des actions qui facilitent l'intervention citoyenne pour la plantation d'arbres.

Objectif 1: Maintenir des investissements récurrents pour la plantation d'arbres.

Parce que les arbres prennent du temps à croître, la plantation doit se faire de manière régulière et soutenue. La municipalité entend s'assurer de réserver annuellement un montant pour la plantation d'arbres au sein de son budget d'embellissement et rester à l'affût d'opportunités pour le bonifier.

Objectif 2: Favoriser la plantation de certaines espèces.

Certaines espèces d'arbres sont mieux adaptées au climat, aux maladies et à certains ravageurs. Pour minimiser les pertes, certaines essences seront privilégiées pour la plantation par la municipalité et seront également recommandées à la population.

Orientation 2: Protéger et mettre en valeur les arbres déjà en terre

Pour maintenir le patrimoine forestier en bonne santé, les arbres le constituant doivent faire l'objet d'une vérification régulière, que ces derniers soient sur le domaine public ou privé.

Objectif 3: Reconnaître la valeur paysagère des arbres matures au sein de l'ensemble architectural du coeur du village.

Par l'adoption de cette politique, la municipalité reconnaît la valeur paysagère des arbres matures au coeur du village. Elle s'engage à suivre leur état de santé et à agir pour les conserver dans le meilleur état possible.

Objectif 4: Encourager la mise sur pied d'activités de découverte du patrimoine forestier et des écosystèmes sensibles

La municipalité soutiendra la création de circuits d'interprétation (arbres exceptionnels, tourbière à proximité du village, etc.) au bénéfice de la population locale.

Orientation 3: Sensibiliser, éduquer et favoriser la participation citoyenne

La sensibilisation et l'éducation de la population à la cause des arbres sont essentielles. Des outils spécifiques de communication et d'information doivent être créés et être facilement accessibles. Ils doivent également être compréhensibles par tout un chacun. Plus les outils utilisés seront variés (journaux, Internet, publicité, etc.), meilleurs en seront les résultats.

Objectif 5: Soutenir et encourager la participation de la société civile.

L'implication de la population est essentielle à l'atteinte des objectifs de la politique de l'arbre. La municipalité encouragera la mise sur pied d'activités participatives (distribution d'arbres, activités lors du mois de l'arbre, groupe d'achat d'arbres fruitiers, verdissement de la cour d'école, etc.). La municipalité, de concert avec les actions entreprises à l'échelle de la MRC des Sources, encouragera également la mise en place de mesures agroenvironnementales (haies brise-vent, bandes riveraines) sur son territoire.

Objectif 6: Offrir des documents de vulgarisation sur les bonnes pratiques de plantation et d'entretien des arbres.

La municipalité rendra disponibles des documents sur son site Internet qui informe la population sur les bonnes pratiques de plantation et d'entretien des arbres. Elle offrira ces documents lors des activités de distribution d'arbres de même qu'à des moments clefs, comme lors de l'obtention d'un permis de construction.



Rédaction: Corporation de développement
socioéconomique de Saint-Camille

Mise en page: Marie-Ève Pagé

Photographies: Sylvain Laroche



Municipalité du Canton de Saint-Camille

85, rue Desrivières, Saint-Camille (Qc) J0A 1G0
(819) 828-3222 info@saint-camille.ca
saint-camille.ca